

Validation des Acquis

non soumis à TVA

Validation d'études, expériences professionnelles ou acquis personnels (VAPP - décret 85)

VAPP 85	Tarifs 2019-20	
	Coût total ⁽¹⁾	
	TTC €	
Pour les candidats relevant de la formation initiale (étudiant)	0 €	
Pour les candidats relevant de la formation continue (financée ou non financée) ou de la reprise d'études	250 €	

⁽¹⁾ Pas d'inscription préalable à la validation (droits universitaires à acquitter lors de l'inscription)

Validation en vue d'une certification directe de tout ou partie de diplôme (décret 2002 - VAE / VES)

Les tarifs sont hors droit d'inscription au diplôme

Pour les spécificités liées aux droits d'inscription universitaires (DI) : voir onglet "DI dispositions pour la FC-VAE"

Pour les spécificités liées au tarif de VAE et exonérations : voir les dispositions générales onglet FC Politique tarifaire

Validation d'Etudes Supérieures (VES)	Tarifs 2019-20		
	Coût		
	Accompagnement	Validation	Total
TTC €	TTC €	TTC €	
250 €	1 000 €	1 250 €	

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Tout diplôme hors doctorat

	Tarifs 2019-20			Coût suivi post jury VAE	
	Coût			Prescription de formation	Prescription hors formation
	Accompagnement de 24h (2)	Validation	Total	€	€
Toute personne hors demandeurs d'emploi ou minima sociaux	1800 € (1)	1 000 €	2 800 €	par UE : nombre de crédits *	150 €
Demandeurs d'emploi et autres personnes éligibles au chèque VAE CRIF	1 200 € (2) ou 800 € (3)	700 €	1 900 € ou 1 500 €	le montant d'un crédit	inclus dans le montant du chèque CRIF

(1) Taux horaire : 75€/h.

(2) Personnes éligibles à l'accompagnement renforcé du chèque VAE CRIF (> 20h, plafond de prise en charge : 1200€).

(3) Personnes éligibles à l'accompagnement classique du chèque VAE CRIF (plafond de prise en charge : 800€).

Doctorat

Etude recevabilité	Tarifs 2019-20			
	Coût démarche jusqu'au 1er jury		Total	Coût suivi post jury VAE
	Accompagnement (24h)	Validation		
TTC €	TTC €	TTC €	TTC €	€
500	2000	1500	4 000 €	500 €